



Comité Technique Paritaire Ministériel : SYNERGIE-OFFICIERS DENONCE SEUL L' INJURE FAITE AUX OFFICIERS !

SYNERGIE-OFFICIERS est résolument contre les textes catégoriels soumis à ce comité tant ils s'inscrivent en contradiction totale avec le projet pour lequel les Officiers nous ont mandatés lors de notre 5^{ème} congrès à Bordeaux. **SYNERGIE-OFFICIERS** ne peut cautionner ce qui n'est rien d'autre qu'une régression majeure de corps et carrières.

CONTRE tous les textes modifiant les statuts régissant les Commissaires, qui ne constituent pas une avancée significative vers la réalisation inéluctable du projet de **CORPS UNIQUE** de Catégorie A.

Une fois de plus, **SYNERGIE-OFFICIERS** déplore que, face à cette position cohérente, un autre syndicat d'Officiers choisisse encore d'alterner entre des positions ambiguës votant contre des textes réglementaires, pour d'autres, mais s'abstenant juste après sur la déclinaison de ces mêmes textes au bénéfice **EXCLUSIF** du Corps de Conception et de Direction, sans contrepartie!

Pour ménager la frange la plus réactionnaire de certains commissaires et faire encore plus allégeance à leurs nouveaux amis du SCPN, les représentants du SNOP ont, par leur position contradictoire, brouillé le message que les Officiers de Police ont cependant envoyé par la position revendicatrice de **SYNERGIE-OFFICIERS**.

SYNERGIE-OFFICIERS est plus que jamais déterminé à obtenir la création d'un **grand corps unique** du Lieutenant à l'Inspecteur Général, par son combat sans concession contre TOUS les conservatismes !

Le Bureau National